

nouvelles

Service de l'information
(514) 598-2155
1601, de Lorimier
Montréal H2K 4M5

numéro
199

9 novembre 1983

CSN



DOSSIER
Paix et désarmement
page 6

NOUVELLES CSN
numéro 199

Le nucléaire, certain-e-s trouvent peut-être cela abstrait... lointain. Mais si ça tombait chez nous? Notre dossier, cette semaine parle de la paix et du désarmement, avec une illustration pratique (une bombe qui tombe sur Montréal) qui est de nature à nous faire réfléchir.

On y parle aussi des travailleur-euse-s et de la loi 101, et d'un colloque qui a réuni plus d'un millier de femmes. Aussi un billet nous montrant la Presse prise en flagrant délit.

*ont collaboré
à ce numéro*

rédaction

Jean-Noël Bilodeau
Michel Crête
Guy Ferland
Jacques Gauthier
Henri Jalbert
Jean-Pierre Paré
Édith Pariseau
Michel Rioux

photographie

Alpha
Louise de Grosbois
Pierre Gauvin Evrard
Archives CSN

conception graphique

Jean Gladu/Tricycle

composition

Tricycle Compo

impression

Interlitho

distribution

l'équipe de distribution de
la CSN (514) 598-2233

NOUVELLES CSN, organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN (514) 598-2155 ou utiliser le réseau-télex de la CSN.



agenda du mouvement

16-17-18-19-20 novembre

Congrès du conseil central de Montréal

16-17-18-19 novembre

Bureau fédéral de la FNC

21-22-23 novembre

Conseil fédéral de la FAS

28-29-30 novembre

Conseil confédéral de la CSN

1-2-3 décembre

Congrès du conseil central de Drummondville

1-2-3 décembre

Bureau fédéral de la FNC

7 décembre

Assemblée du Conseil central de Montréal

11-12 décembre

Bureau fédéral de la FESP

14-15-16-17 décembre

Bureau confédéral de la CSN

La CSN-Construction maintient sa représentativité

Malgré une campagne de salissage FTQ-CSD contre la CSN-Construction et en dépit d'une campagne de presse concertée contre la réorganisation de ses structures, la CSN-Construction maintient sensiblement ses effectifs et son pourcentage de représentativité.

À la différence de la FTQ-Construction, qui sort grande perdante du vote avec une diminution importante d'au moins 5,000 de ses membres au profit des unions internationales, la CSN-Construction maintient ses effectifs.

Ce maintien des effectifs signifie pour la CSN-Construction, le maintien des services actuels aux membres, de ses bureaux et de ses représentants syndicaux à la grandeur du Québec.

Les méthodes de maraudage utilisées par la FTQ et la CSD à l'endroit des membres de la CSN-Construction et leurs attaques dans les journaux durant la semaine même de votation, n'ont été d'aucun effet.

Les membres de la CSN-Construction sont satisfaits des services de leur centrale et il est clair qu'ils endossent les propositions pour protéger l'emploi que la CSN-Construction a mises de l'avant durant la campagne.

Ces propositions pour éliminer le braconnage des emplois dans l'industrie de la construction et les projets de création d'emploi sont des revendications essentielles pour l'ensemble des travailleurs de la construction du Québec.

La CSN-Construction a obtenu la semaine dernière la confirmation du ministre du Travail pour le renouvellement automatique des cartes de classification le 1^{er} mars 1984. Avec l'appui de l'ensemble des travailleurs de l'industrie, nous sommes convaincus que le leadership de la CSN-Construction continuera de s'affirmer.

«LES FEMMES: UNE FORCE ÉCONOMIQUE INSOUÇONNÉE»

«Le constat, on l'a fait; maintenant, on passe à l'action». Ces quelques mots traduisent bien l'esprit qui animait quelque 1,200 femmes réunies la fin de semaine du 29-30 octobre, à Montréal. Des femmes venues d'un peu partout à travers le Québec; des femmes de tous les âges; des femmes représentant des milieux très divers: des ménagères, des membres de l'AFEAS, des représentantes d'organismes para-gouvernementaux, de groupes autonomes de femmes, des syndicalistes, des femmes cadres, des productrices agricoles... Diversité également des sujets discutés: l'humanisation du travail, le partage des tâches, les changements technologiques, «l'entrepreneurship» au féminin, pour n'en citer que quelques-uns. Il est bien sûr impossible de rendre compte des multiples interrogations, débats et propositions qui ont marqué ces deux jours. Deux questions méritent qu'on s'y arrête plus particulièrement: quelle est la part des femmes dans l'économie et à quel type de pouvoir les femmes aspirent-elles?

La production sociale des femmes

La contribution des femmes à l'économie est dans les faits, énorme, mais pour une grande part non-reconnue. C'est ce que veut démontrer l'idée de production sociale qui a été le point de départ de maintes discussions. Cette idée vise à décloisonner le travail ménager et le travail rémunéré, à les prendre globalement, comme le font les femmes dans leur quotidien, pour évaluer à sa juste mesure l'apport indispensable des femmes à l'économie.

La production économique officielle, comptabilisée dans le Produit national brut (PNB) ne reconnaît aucunement les biens et services prodigués gratuitement par les femmes dans les tâches ménagères. Une seule grève des tâches ménagères (l'idée a été évoquée) accomplies par les femmes, toutes les femmes, suffirait à perturber sérieusement le système économique. Car le capitalisme compte sur ce «travail invisible» des femmes pour que travailleuses et



travailleurs se refassent des forces pour retourner au travail le lendemain, il compte sur les soins de la mère pour s'assurer une nouvelle génération de main d'œuvre... la liste pourrait s'allonger. Sur la question de la rémunération de ce travail invisible, plusieurs ont apporté des opinions divergentes.

Quoi qu'il en soit, des pistes se sont dégagées: la réduction du temps de travail, sans perte de droits, pour favoriser un meilleur partage des tâches ménagères; des équipements collectifs (garderies, loisirs...) pour en alléger la charge individuelle...

À travers tout cela, une constante: le pressant besoin ressenti par les

Aux sceptiques, qui trouvent que les femmes exagèrent, quelques chiffres soumis à leur réflexion:

- Les femmes travaillent les 2/3 des heures mondiales, gagnent 1/10 des revenus et possèdent 1/100 des biens.
- 9/10 des femmes qui travaillent dans le vêtement à domicile sont clandestines.
- Le travail domestique représenterait 50 pour cent du Produit national brut.
- En dix ans, la participation des hommes au travail ménager s'est accrue de 6 minutes par jour.
- Une fille de 17 ans sur trois n'étudie plus.

femmes de jouir de l'autonomie financière. Les femmes à la maison en ont assez d'être ces «personnes à charge» selon les termes de l'impôt; elles veulent poser des choix et avoir les moyens de les exercer. Elles remettent en question cette perception de la famille comme unité économique, d'autant plus que la famille devient de plus en plus une «institution» bien fragile.

À quel pouvoir les femmes aspirent-elles?

La diversité des femmes présentes au forum ne permet pas de donner une réponse qui ferait consensus. Mais pour plusieurs, il faut repenser la nature de ce pouvoir. Car les cadres mêmes dans lequel le pouvoir économique est défini, comme la production marchande, le Produit national brut, etc., sont trop étroits. Ils ne conviennent pas à la situation vécue par les femmes, à leur apport réel, à leur volonté partout exprimée de jouir d'une qualité de vie, de rapports plus humains dans le travail.

Deux femmes, productrices agricoles dans les Cantons de l'est, Diane Cochrane et Ginette Turcotte, nous ont fait part de leur réflexion: «Faut prendre notre place. Mais pas la place que d'autres vont nous définir, que d'autres ont déjà définie pour une société qui nous convient plus ou moins. Une place qu'on va prendre,

mais c'est nous qui allons en définir les termes.»

«Je ne crois pas que les femmes ont peur de l'argent, du pouvoir économique, elles sont bien capables de le gérer. Ce qu'elles craignent à mon avis, c'est d'entrer dans le même jeu que les hommes, parce qu'elles voient qu'ils ne sont pas très heureux.»



Parizeau, chahuté

Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a prononcé une allocution, en remplacement de Pauline Marois, et sa présence à la fin de ces deux jours, a suscité quelques remous. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il était tout à fait «déconnecté» de la réalité que vivent et qu'ont exprimée la majorité des femmes réunies pour ce forum. Comme le soulignait une participante, longuement applaudie par l'audience, «je ne me suis pas reconnue dans votre discours et je pense qu'il y en a plusieurs dans ce cas, suggérant vivement au ministre de suivre un cours en déconditionnement».

Jacques Parizeau s'en est retourné avec une paire de vieux souliers (selon la tradition lors de la publication d'un nouveau budget, sauf que dans ce cas, les souliers étaient usés) contenant une pétition initiée par des syndicalistes et des membres de groupes autonomes de femmes. Pétition dénonçant le profil économique bien maigre des femmes québécoises et faisant état des grandes revendications que, depuis des années, le mouvement des femmes a mis de l'avant et pour lesquelles les résultats se font toujours attendre.

Les seules modifications ou changements à la loi 101 que la CSN pourrait appuyer seraient ceux allant dans le sens du renforcement du pouvoir des travailleurs et de leurs syndicats sur les questions touchant la langue de travail et le respect de leurs droits syndicaux.

C'est là la position défendue par le président de la centrale Gérard Larose devant la commission parlementaire portant sur la loi 101.

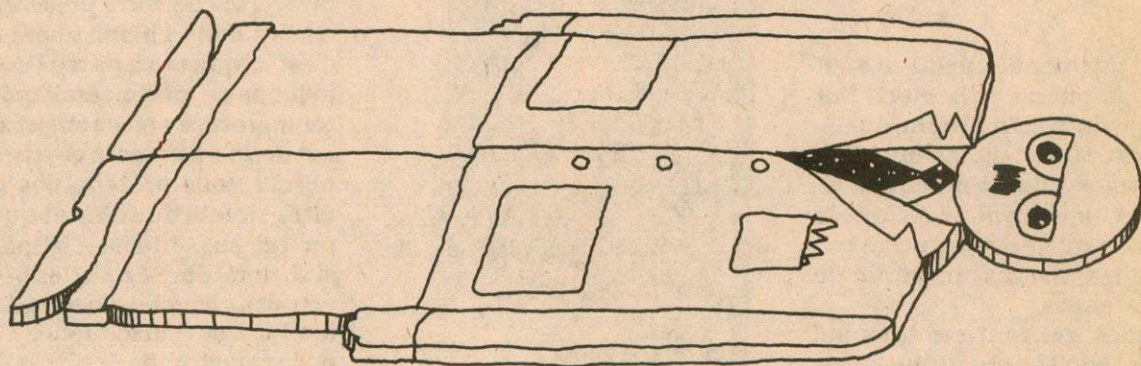
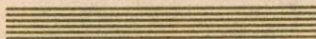
À première vue, il semblait inquietant pour la CSN de voir le gouvernement réouvrir le dossier linguistique. «Nous ne sommes pas dans une position, actuellement, où on peut se permettre de lâcher du lest, en particulier dans les domaines de la langue de l'enseignement et de l'affichage», a soutenu le président de la CSN. Ce dernier a rappelé que la question de la langue de l'enseignement se retrouve aujourd'hui devant la Cour suprême du Canada. «Il n'est pas irréaliste de prévoir qu'à moyen terme, à peu près

tout ce qui touche la langue de l'enseignement devra être rebâti. Nous cueillerons alors les fruits empoisonnés d'une Constitution canadienne dont nous avons déjà dénoncé la nature et la portée», précise le mémoire.

Les comités de francisation

La CSN préconise le renforcement du rôle des travailleurs et des travailleuses au sein des comités de francisation. «Il faut que les travailleurs et leurs syndicats aient les outils financiers et les pouvoirs réels pour influencer les prises de décision sinon ils vont s'en désintéresser, comme ce fut le cas depuis six ans», a expliqué Gérard Larose.

La loi 101 La CSN veut le renforcement du pouvoir des travailleurs et de leurs syndicats



«Le premier à passer dans le tordeur, ce devrait être Drapeau lui-même».

En commission parlementaire sur la loi 101, Gérard Larose répond à une question du député Pierre de Bellefeuille. Que pense-t-il des opinions lancées deux jours plus tôt par le maire de Montréal?

«De la baignoire olympique au tordeur linguistique, M. Drapeau n'est pas des mieux placés pour affirmer que la loi 101 constitue pour la ville de Montréal une «hypothèque psychologique» a répondu le président de la CSN. «Les hypothèques qu'on doit payer de-

qu'on doit payer depuis les Jeux olympiques et la construction du stade ne sont pas psychologiques, mais très réelles».

Le maire Drapeau avait déclaré qu'il fallait «passer la loi 101 dans le tordeur pour la débarasser de ses irritants inutiles»; il préconisait même un statut particulier linguistique pour Montréal. À cela, le président de la CSN répliqua que c'est à Montréal que se vivent les problèmes linguistiques et qu'il n'était absolument pas question, pour la CSN, que Montréal devienne une espèce de zone franche linguistique, comme la chose existe dans certains pays au plan économi-

De même, la CSN préconise la création de comités de francisation au sein des «organismes de l'administration», comme les ministères, les hôpitaux et les commissions scolaires. «Actuellement, les employeurs sont seuls à agir dans le domaine de la langue. C'est ainsi que dans certaines institutions anglophones, les employeurs utilisent parfois la loi 101 à des fins différentes de celles pour lesquelles elle a été adoptée. «Il faut mettre fin à l'arbitraire patronal dans ce domaine», a soutenu le président de la CSN, qui était accompagné d'une militante du secteur anglophone de la FAS, Gail Campbell. Cette dernière a donné plusieurs exemples de difficultés rencontrées dans certaines institutions.

«Il ne faut pas compter sur la CSN pour soutenir des propositions de modifications qui iraient à l'encontre des objectifs que nous avons appuyés lors de l'adoption de la Charte de la langue», a conclu le président de la centrale en fin d'intervention.

que. Dans ces zones, les entreprises ne sont soumises à aucune loi et peuvent faire à peu près n'importe quoi. «Il n'en est pas question pour Montréal», a affirmé Gérard Larose. Dans son intervention devant la Commission parlementaire, le maire Drapeau avait déclaré que même à Paris, il avait vu des magasins afficher en arabe. «C'est justement ce genre d'affirmations qui causent des torts parce qu'elles font dire à la loi 101 autre chose qu'elle ne stipule. Ce genre d'affichage est expressément prévu dans la Charte», de préciser le président de la centrale.

DOSSIER

IL EST MINUIT MOINS UNE

La guerre nous pend au bout du nez, la guerre et la mort. Sur l'horloge de la catastrophe nucléaire, il est minuit moins une. Des scientifiques disent que nous vivons sur une planète en phase terminale; qu'après la guerre nucléaire, les vivants envieront le sort des morts.

«Mais qui sont ces fous qui crient au loup? La guerre nucléaire, c'est impossible, c'est trop grave, ça ne peut pas nous arriver...»

Pourtant, d'autres scientifiques, sensibilisés au danger nucléaire, doutent que nous puissions continuer sur cette pente. Selon eux, sans modification radicale dans l'actuelle course aux armements, il est peu probable que nous soyons encore vivants en 1990.

Ce n'est pas loin 1990. Et leurs craintes ne se basent pas sur des hypothèses farfelues.

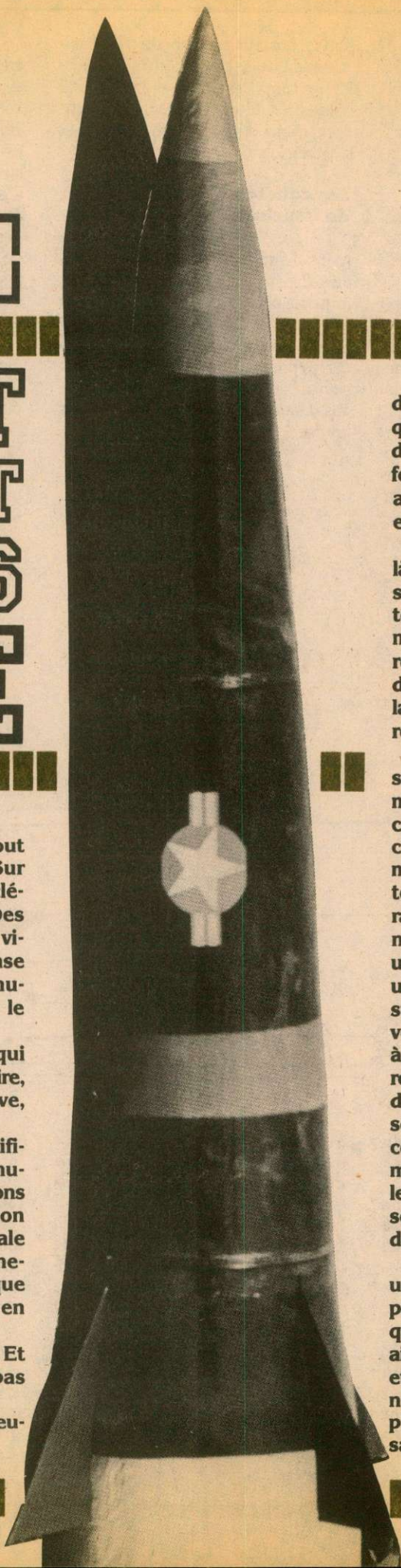
Les faits eux seuls sont apeurants.

La capacité de destruction des bombes tant soviétiques qu'américaines a depuis longtemps dépassé ce qu'il y a à détruire, 20 fois pour les uns, 40 fois pour les autres, tout dépend de ce qu'on entend par «capacité de détruire».

En tout cas, le potentiel est là: plus de 60,000 têtes nucléaires sont, sur toute la surface de la terre, prêtes à servir; il ne leur manque qu'un signal. Ces bombes représentent un million et demi de fois la puissance explosive de la première bombe utilisée militairement, celle d'Hiroshima.

C'est beaucoup, mais sachez surtout que l'utilisation de seulement 10% de cette puissance nucléaire dans l'hémisphère nord - c'est ici que ça se passe -, outre les millions de morts, ferait baisser la température sous zéro et détruirait de 75 à 80% de la couche d'ozone qui nous protège des rayons ultra-violets du soleil et que dans un tel cas, même l'hémisphère sud, non-touchée par les bombes, verrait sa couche d'ozone détruite à 40%. Les conséquences de pareille catastrophe: les gens deviendraient aveugles, l'éco-système serait irrémédiablement détruit et celles et ceux qui ne seraient pas morts sous le choc de l'explosion le seraient dans les jours et les semaines qui suivraient, contents de mourir enfin.

Car comment survivre dans un monde où tous les centres peuplés auront été touchés ainsi que toutes les installations nucléaires, les industries d'armement et les aéroports. Un monde où il n'y aura plus de services de santé, plus de nourriture, plus d'eau saine, plus d'air sain.



Le président Carter, dans son discours d'adieu, déclarait aux Américains et au monde: «Le danger grandit car les arsenaux des superpuissances gagnent sans cesse en ampleur et en sophistication. Et comme d'autres gouvernements acquièrent ces armes, ce n'est peut-être qu'une question de temps avant que la folie, le désespoir, la convoitise ou les erreurs d'évaluation libèrent cette force effroyable. Une guerre nucléaire mondiale libérerait une puissance destructive supérieure à celle qui fut dégagée pendant la totalité de la deuxième guerre mondiale, **et ce à chaque seconde** du long après-midi qui serait nécessaire au lancement de tous les missiles et au largage de toutes les bombes; à chaque seconde aurait lieu une deuxième guerre mondiale, et les premières heures feraient plus de morts qu'il y en a eu dans toutes les guerres de l'histoire réunies. Les survivants, pour autant qu'il y en ait, vivraient dans le désespoir parmi les ruines empoisonnées d'une civilisation qui se serait suicidée.»

Et on peut croire qu'il s'y connaissait, le président Carter, puisqu'il fut pendant plusieurs années le chef de la puissance de guerre américaine.

Dans la partie du discours que nous venons de citer, le président Carter aborde les raisons qui peuvent causer le déclenchement d'une guerre nucléaire, de LA guerre nucléaire:

1. «l'ampleur et la sophistication des arsenaux»:

De l'ampleur, nous en avons déjà parlé: mourir 20, 40 ou 100 fois, c'est pareil. Mais ce qui a considérablement augmenté les risques depuis quelques années, c'est l'amélioration, non seulement des armes nucléaires, mais de toute la panoplie d'armements, de la stratégie de la guerre même.

Ne donnons en exemple que les deux nouveaux missiles que les Américains vont installer en Europe dès décembre: les 108 Pershing II, qui seront stationnés en Allemagne fédérale, et les 464 missiles Cruise, qui seront déployés en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, en Italie ainsi qu'en Belgique et aux Pays-Bas.

Les premiers, les Pershing II, ont une vitesse de frappe tellement grande qu'il ne leur faudra que de quatre à six minutes pour aller frapper leurs cibles en Union Soviétique. Di-

COMMENT
CELA
PEUT-IL
ARRIVER
?

sons, pour le moins, que ce n'est pas un délai qui permet une grosse réflexion. En fait, ils ne permettent aucune réflexion. Durant une période observée de 18 mois en 1980 et 1981, il y a eu, aux États-Unis, 147 fausses alertes, qui n'ont pu être arrêtées avant un délai de 13 à 17 minutes. Passer à un délai de six minutes signifie donc que ce n'est plus un homme qui décide, mais un ordinateur, une machine: à l'attaque présumée, la réaction devient automatique, aux missiles, l'autre



camp répond par les missiles. D'ailleurs les caractéristiques de ce missile en font essentiellement une arme d'attaque, non de défense, ce qui ne peut qu'insécuriser les Soviétiques. Les seconds, les Cruise, dont nous avons plus entendu parler parce que les Américains vont les tester dans le nord de la Colombie britannique et de l'Alberta, sont sans doute moins rapides que les Pershing II, mais ont dit qu'ils sont «intelligents». Déjà opérationnels à partir des bombardiers B-52 depuis décembre 1982, ces missiles — assez lents, 1,000 km à l'heure — sont conçus de manière à passer inaperçus des systèmes de détection radar ennemis: volant à une altitude variant de 20 à 150 mètres, le missile Cruise (ou missile de croisière) est équipé d'un système de guidage automatique par ordinateur pouvant lire le terrain et ainsi déjouer les défenses ennemies. Un dernier point qui en fait une arme extrêmement dangereuse: sa portée est de plus de 5,000 km.

Que fait le Canada dans cette galère du Cruise? Les Américains vont tester chez nous la version qui équipe déjà les B-52. Le territoire des essais, du Yukon à Cold Lake, en Alberta, a été choisi pour sa grande ressemblance avec la Sibérie soviétique, les Américains ayant constaté que la couverture de neige troublait gravement le cerveau du missile. D'où les essais.

2. «la folie, le désespoir, la convoitise ou les erreurs»:

Les délais de réaction entre la mise à feu des missiles porteurs de bombes et leur explosion, cible atteinte, sont devenus tellement courts que les risques d'erreur se voient aujourd'hui multipliés. Le risque principal, c'est celui d'une mauvaise interprétation, par une nation ayant des armes nucléaires, des intentions d'une autre. Ce danger est d'autant plus grand de nos jours que la nouvelle doctrine de guerre américaine, intitulée AirLand Battle, prévoit maintenant l'utilisation des armes nucléaires dès le commencement d'une guerre, dans le but d'empêcher l'ennemi de riposter.

Un autre facteur de risque est la multiplication du nombre de pays dotés d'armes nucléaires: on prévoit en effet que d'ici 20 ans, le club nucléaire en sera à une quarantaine de pays, augmentant d'autant l'instabilité du système.

LA COURSE AUX ARMEMENTS ET SES COÛTS

Le but de toute guerre, évidemment, c'est de la gagner. Sans qu'il y ait de conflit majeur et généralisé présentement, il y a quand même en cours, sur la planète Terre, plus de 45 guerres, locales, régionales.

S'il est plus question, dans les protestations qui se multiplient à travers le monde, des dangers de la guerre nucléaire, il n'en demeure pas moins vrai que c'est la course aux armements qui alimente la guerre, toutes les guerres, le risque nucléaire inclus.

En 1982, les dépenses totales des gouvernements pour l'armement ont été évaluées entre \$600 milliards et \$750 milliards, soit plus de \$1,200,000 par minute. La course aux armements nous coûte donc en deux semaines,

ce qu'il faudrait pour solutionner les problèmes économiques des pays en voie de développement pour une année entière.

«Oui, mais ça crée de l'emploi chez nous», direz-vous. Sans doute, mais sachez que 1 milliard de dollars investi dans l'armement crée, selon le Bureau des statistiques du travail des États-Unis, 76,000 emplois alors que la même somme en crée 187,000 dans l'éducation, 139,000 dans la santé, 100,000 dans le bâtiment et 86,000 dans les services publics et les programmes civils.

l'armement au Canada

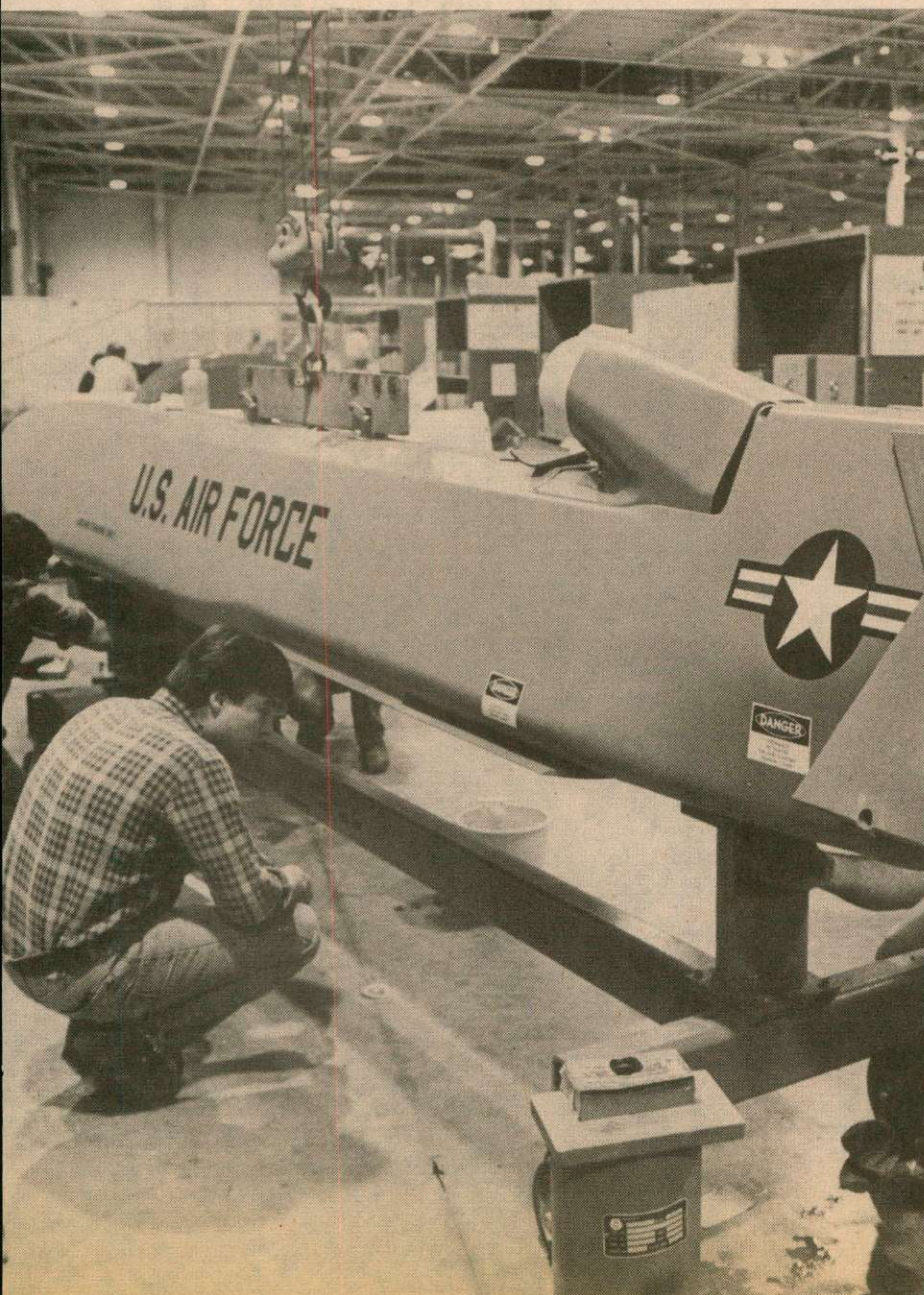
En pleine crise économique, alors que les gouvernements fédéral et provinciaux coupent dans les salaires et les avantages sociaux, dans l'assurance-chômage entre autres, 10,5% du budget canadien va à l'armement et à la Défense. De 1980 à 1982, ces dépenses ont augmenté de 230%. Le Canada, un pays pacifique...!!! En 1982, \$6 milliards y ont passé au Canada.

Durant la même période, nous avons exporté pour plus de \$7 milliards d'armes vers l'étranger, principalement les pays en voie de développement. Parmi nos principaux clients: l'Argentine, le Chili, le Brésil, l'Afrique du Sud...

la production d'armement au Québec

Depuis la fin des années '50, l'industrie canadienne de l'armement est intégrée à l'industrie américaine et 50% de l'industrie canadienne est au Québec.

Selon le journal *Le Devoir*, 104,000 emplois dépendent de la production militaire dans la seule région de Montréal: donnons comme exemple la production de munitions à Expro, des parties des sous-marins nucléaires américains à la Vickers, le contrat des frégates à la Marine, les moteurs à la Pratt and Whitney. La liste pourrait être longue. La Fédération nationale des enseignants québécois (FNEEQ-CSN) a aidé à la publication d'une excellente brochure sur ce sujet: **Les usines d'armement au Québec ou des emplois pour la paix?**, où il est notamment question du rôle de l'industrie de l'armement au Québec, des possibilités de transformer la production de ces usines et enfin des actions à entreprendre pour parvenir à ce but.



Que pouvons-nous faire ?

La commande est grosse! Que pouvons-nous faire devant autant de puissance?

On pourrait toujours essayer de changer les sociétés capitalistes ou communistes, mais nous n'avons pas le temps, il est minuit moins une.

Alors on ne fait rien, on attend que ça saute!

Ou on se convainc qu'on peut empêcher la catastrophe, qu'on peut, tout le monde, sans distinction d'opinions politiques, mobiliser l'opinion publique, en commençant par chez-nous: tout le monde veut vivre, on s'entend là-dessus!

Le monde ordinaire doit prendre la planète sur ses épaules, former des comités pour la paix dans les quartiers, dans les lieux de travail, sensibiliser nos voisins, nos amis aux dangers d'une guerre nucléaire, afin de faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils se retirent de cette course aux armements.

Déjà certaines villes du Québec se sont déclarées par référendum zone libre d'armes nucléaires. Ce n'est qu'un début, avant que le Québec, le Canada ne se déclarent également zones libres. Auparavant, chacun, nous devons entreprendre un grand travail de concientisation.

Plus rien n'a d'importance si nous ne sommes pas capables de faire face à ce problème.

Signer les pétitions qui circulent, participer aux manifestations, organiser des groupes de discussions: voilà nos armes à nous.

quelques outils disponibles

audio-visuel:

Les conséquences médicales d'une guerre nucléaire
diaporama, 27 minutes, avec son, location: 20\$,
achat: 50\$ Que se passera-t-il si une bombe tombe sur
Montréal. Pour achat, s'adresser à Louise Olivier,
3655 Drummond, ch. 414, Montréal, H3G-1Y6 et faire le
chèque au nom de l'Université McGill. Pour location
(514) 392-3008

Qu'arrivera-t-il au Canada en cas de conflit nucléaire?
diaporama, 28 minutes, avec son, location: 20\$,
achat: 65\$ Mêmes démarches que le précédent pour achat
ou location.

Pleins feux sur la militarisation

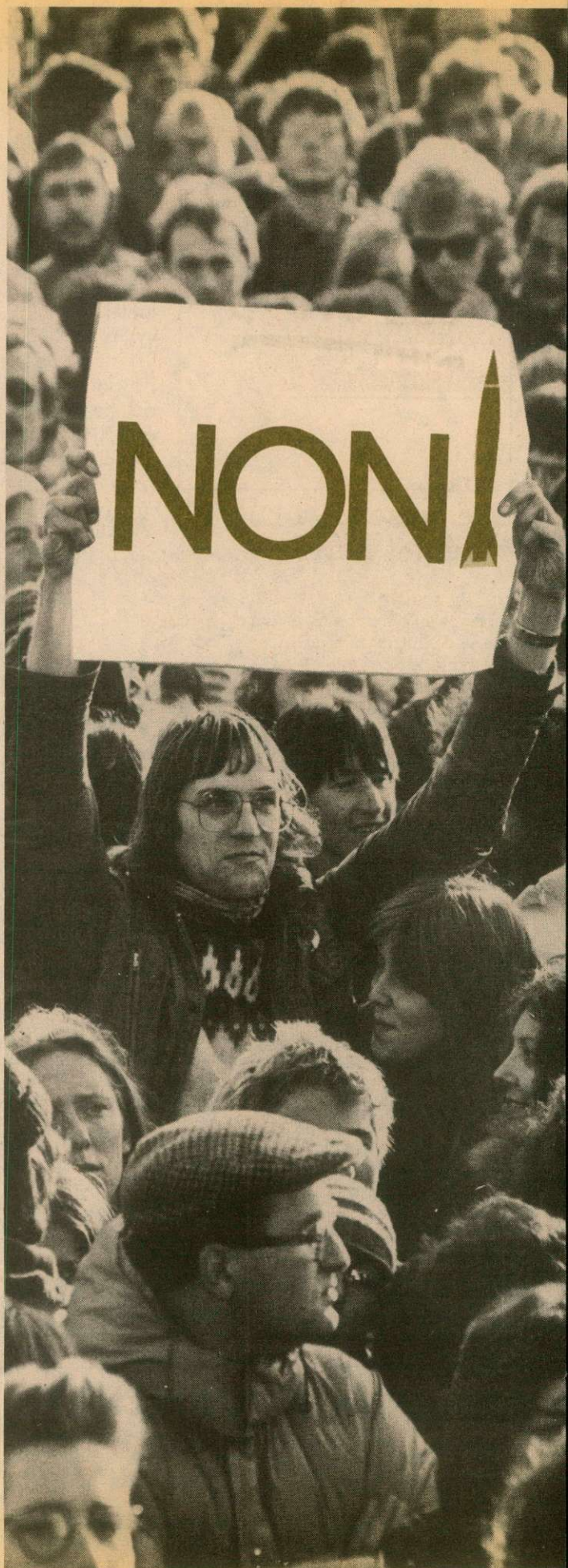
diaporama, 20 minutes, avec son, location gratuite
La militarisation est un obstacle pour le développement du
Tiers-monde. Comment réagir.
Pour location: Montréal (514)932-5136; Québec (418)683-9901

Si cette planète vous tient à cœur

film, 16 mm ou vidéocassette, couleur, 26 minutes
Le dr Helen Caldicott, critique nucléaire et présidente des
Médecins pour une responsabilité sociale, donne une
conférence à des étudiants américains sur les conséquences
d'une guerre nucléaire.

S'adresser à l'Office national du film, à Montréal.

10 Nouvelles CSN



petites

nouvelles



MONTRÉAL

Une présence au cœur des luttes

C'est sous le thème «Une présence au cœur des luttes», que se déroulera du 16 au 20 novembre le 23^e congrès du conseil central de Montréal.

Selon la présidente, Irène Ellenberger, ce congrès se veut «un congrès de consolidation

des syndicats pour mieux revendiquer de nouveaux droits, un congrès de discussions et surtout, un congrès pour outiller les délégué-e-s qui pourront dans leur pratique, amener une plus grande participation de la base.»

Ce 23^e congrès est aussi la continuité des objectifs qui avaient été mis de l'avant au cours des deux dernières années. Ces objectifs étaient, rappelons-le, l'appui aux luttes, l'élargissement des luttes et la démocratisation du fonctionnement du Conseil central. Dans cette perspective, le bilan des deux dernières années s'avère important.

Tenant compte de cette expérience, un nombre restreint

de recommandations a été formulé et vient rejoindre deux grandes préoccupations: développer une unité d'action qui permet de construire un meilleur rapport de force; avoir une implication constante dans les dossiers plus régionaux, par exemple le droit au travail.

Dans le rapport synthèse envoyé aux délégué-e-s, quatre grandes lignes de force sont mises de l'avant:

1. Le contact constant avec les syndicats, afin de mieux répondre à leurs besoins. Ce qui signifie que les activités du Conseil central devront se coler davantage aux préoccupations et aux problèmes des membres.

2. L'appui aux luttes, afin de permettre aux syndicats en conflit de se renforcer par une solidarité régionale importante et éviter l'isolement.

3. L'implication du Conseil central dans les débats régionaux, pour mieux défendre les conditions de vie et de travail des travailleuses et des travailleurs sur des questions telles que le logement, le transport en commun, les projets créateurs d'emplois, etc.

4. Le droit au travail, lutte fondamentale pour les prochaines années. Tous les emplois sont menacés. Sur cette question, il faut élaborer des solutions syndicales, approfondir les analyses et questionner certaines attitudes.

DU TRAVAIL POUR TOUS

Une responsabilité collective

«Les travailleurs et travailleuses du mouvement syndical doivent avoir le courage de regarder la vérité sociale de l'ensemble des travailleurs, et trouver des solutions pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. C'est à un projet de société que l'on s'attaque. Ça nous demandera du courage, de la ténacité, mais nous y arriverons.»

C'est en ces termes que le président de la FTPF-CSN, Georges Cantin, s'est adressé aux congressistes de la FTPF réunis au début de novembre à Québec sous le thème «Du travail pour tous: une responsabilité collective».

Pour les congressistes de la FTPF, l'emploi doit être la principale préoccupation du mouvement syndical et ils critiquent fermement les gouvernements de Duplessis à Bourassa et Lévesque qui tolèrent que quelque 30% de la population apte à travailler soit actuellement inactive.

«D'où la nécessité d'élaborer une plate-forme de revendications qui visent le plein emploi dans le secteur du papier et de la forêt, un secteur où traditionnellement, le Québec a toujours eu sa place, et qui constitue encore aujourd'hui un des «moteurs» les plus importants de l'économie québécoise», de dire le président de la FTPF. Réduction du temps de travail compensé, garantie du revenu en cas de mise-à-pied, plancher d'emploi, interdiction des sous-contrats, fonds de retraite, formation en cours d'emploi, santé et sécurité au travail, autant de préoccupations qui ont été discutées, et qui seront reprises au début de janvier, à l'occasion d'un conseil fédéral spécial portant sur les prochaines négociations qui s'en viennent.

En effet, la majorité des conventions collectives viennent à expiration en avril 1984.

Entre-temps, l'exécutif de la fédération prépare une tournée de tous les syndicats de la fédération et entreprend la mise sur pied de la structure des prochaines négociations.

À propos de ces négociations, le président de la FTPF insiste sur la nécessité d'une stratégie globale, une stratégie de lutte avec un projet, des objectifs précis.

Il a par ailleurs invité la CSN à poursuivre son travail de réflexion sur la recherche de solutions pour contrer les effets dévastateurs du chômage.

Présent au congrès de la FTPF, le président de la CSN, Gérard Larose, a par ailleurs soutenu que les documents discutés contiennent des propositions concrètes, qu'on peut mettre en application, y voyant une continuité avec la démarche entreprise par la CSN, et qui épouse l'ensemble des problèmes des travailleurs et travailleuses.

Boycottons Télé-Métropole

Quelque 3 000 manifestants ont participé mardi dernier à une manifestation d'appui aux technicien-ne-s de Télé-Métropole.





inter- national

Grenade

Une facette de l'impérialisme

En 1979, le New Jewel Movement, avec à sa tête Maurice Bishop, renverse le régime répressif de Sir Eric Gairy, et réalise une révolution sociopolitique en profondeur dans cette petite île des Caraïbes anglophones.

En quatre ans, les gains sont énormes pour le peuple grenadien: le chômage passe de près de 60% à 12%, l'analphabétisme est enravé, les services de santé deviennent accessibles à tous, etc. Tout ça, malgré la politique d'isolement que lui imposent les États-Unis. Le 13 octobre, à la suite d'une dissension dans l'appareil de direction du New Jewel Movement, Maurice Bishop est arrêté, pour être aussitôt libéré par une foule de 3 000 manifestants venus lui donner son appui, manifestation de la protestation populaire sinistrement réprimée où Maurice Bishop, deux ministres, et des leaders syndicaux (dont Vincent Noël, reçu au Québec par CISO en octobre 1982) furent assassinés.

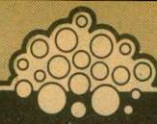
Profitant de l'isolement de Grenade, les États-Unis qui

n'attendaient qu'un prétexte depuis deux ans pour intervenir sur cette île dont le modèle d'indépendance lui paraissait inacceptable, y font débarquer les «marines» le 25 octobre au matin.

Aucune des justifications invoquées par les Américains pour faire avaler par les médias leur intervention sur l'île de Grenade n'est justifiée. En effet, loin de menacer qui que ce soit, Grenade représentait en réalité un modèle de démocratie populaire pour les autres peuples des Caraïbes. S'agit-il de ce danger dont parlaient les États-Unis? On se demande au nom de quel principe de droit international, Washington se donne-t-il l'autorité absolue de décider quel régime et quelles alliances politiques doivent avoir les pays de notre hémisphère?

La majorité des pays du monde ont condamné l'invasion américaine, invasion qui pose un dangereux précédent, car le même scénario risque de se reproduire ailleurs dans le monde, faisant par là-même reculer les possibilités d'autodétermination et de libre choix politique des peuples, tout en augmentant les risques d'un affrontement désastreux à l'échelle mondiale.

Surtout qu'on laisse entendre dans de nombreux médias, que l'invasion de Grenade pourrait bien être une «pratique» pour une éventuelle opération du même genre en Amérique Centrale ou au Liban.



nouveaux syndicats

AFFAIRES SOCIALES:

1,700 nouveaux membres

Les employé-e-s de deux autres centres hospitaliers du Québec viennent de rejoindre les rangs de la CSN et de sa Fédération des affaires sociales.

Il s'agit d'abord des 1,200 employés généraux de l'hôpital Royal Victoria de Montréal qui ont quitté le moribond Conseil des syndicats hospitaliers de Montréal (Montreal Council) dont ils étaient membres depuis 1969 pour adhérer au Syndicat des employé-e-s de l'hôpital Royal Victoria (CSN). Ces travailleurs et travailleuses occupent principalement les fonctions de préposés aux bé-

néficiaries, à l'entretien ménager, aux cuisines, au transport des malades, à la stérilisation, etc. C'est le commissaire du travail Roger Lecavalier qui a accrédité le syndicat CSN.

CH Gatineau

D'autre part, les employé-e-s du nouveau Centre hospitalier de Gatineau, dans l'Outaouais, se sont également regroupés à l'intérieur d'un syndicat autonome affilié à la CSN, le Syndicat des travailleurs et travailleuses du CH Gatineau (CSN). Celui-ci vient de recevoir son certificat d'accréditation pour représenter les magasiniers, les préposés à la réadaptation et les employé-e-s de l'entretien ménager. Il a de plus déposé auprès du ministre du Travail une requête en accréditation pour représenter les préposés à l'alimentation, les préposés aux bénéficiaires et les professionnels. On prévoit que ce centre hospitalier comptera 500 employés en 1984.

Les employés de bureau du Devoir reviennent à la CSN

C'est par une majorité de 87.5% que les 17 employés de bureau du quotidien Le Devoir ont décidé aujourd'hui de se désaffilier de la CSD et de demander leur affiliation à la CSN.

Le vote s'est tenu au scrutin secret lors d'une assemblée générale dûment convoquée à cet effet.

Ce groupe de syndiqués avait quitté la CSN lors de la scission provoquée en 1972

par trois membres de l'exécutif d'alors («les trois D») qui étaient en désaccord avec la lutte des travailleurs et travailleuses du secteur public.

D'autre part, le commissaire du travail Jacquelin Couture a récemment accrédité le Syndicat des travailleurs(euses) d'Agropur (CSN) pour représenter les 125 employé-e-s de cette coopérative agro-alimentaire de Granby, jusqu'alors également affiliés à la CSD.

SUCO DOIT VIVRE!

Depuis juillet dernier, le SUCO lutte contre la décision du gouvernement fédéral qui veut lui couper tous les fonds. Cette décision «arbitraire, injuste» (selon l'Association Québécoise des Organismes de Coopération Internationale) est contestée par plus de 350 organismes à travers le pays.

Depuis 20 ans, des milliers de Québécois et de Québécoises ont travaillé dans le tiers monde par le biais de SUCO. Ils ont œuvré et œuvrent encore avec des groupes populaires, des syndicats paysans, des coopératives, avec les populations les plus défavorisées. Au Nicaragua, au Pérou, au Sénégal, au Mozambique, dans une trentaine de pays, le SUCO travaille à l'écoute des peuples, à appuyer leurs efforts pour se développer et se libérer.

La coopération de SUCO, du côté des peuples, ne fait pas l'affaire des privilégiés, des dominants, ceux qui bénéficient des subventions et des projets de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) du gouvernement fédéral. Des sommes gigantesques sont englouties au bénéfice des puissants, sous prétexte d'«aider» le tiers monde. Un coopérant de l'ACDI coûte cinq fois plus cher qu'un coopérant SUCO! La subvention du gouvernement au SUCO ne représente même pas le tiers du coût d'un avion militaire F-18, que le gouvernement vient d'acheter par dizaines.

Vous avez une idée là-dessus? Écrivez-nous, au SUCO, 6839 Drolet, Montréal, H2S 2T1. Écrivez aussi au ministre Pépin à Ottawa.

conflits de travail

MONT-LAURIER, On a fêté le courage et la solidarité!

Le 4 novembre 1982, les syndiqué-e-s de CKML (Mont-Laurier) déclenchent la grève. Leur but: forcer leur employeur à reconnaître le syndicat, et, partant, à signer le premier contrat de travail de l'histoire de cette station de radio de la vallée de la Lièvre. Vendredi, le 4 novembre 1983, les grévistes soulignent leur année de lutte en compagnie d'une cinquantaine de camarades de la région et d'ailleurs.

«Une lutte qui ne peut qu'entraîner le respect et la fierté de celles et ceux qui, comme nous, sont prêts à défendre un droit aussi fondamental que le droit d'accéder à la syndicalisation», soulignait Raymond Couture, le président du Syndicat des employé-e-s de radio CKML, affilié à la FNC.

Campagne de boycottage

Il y a quelques mois, les grévistes ont mis sur pied une campagne de boycottage touchant les commerçants qui se font les complices de CKML en y annonçant. Cette campa-

gne porte fruit car le mot d'ordre est bien respecté par les syndiqué-e-s et par une partie de la population de la région.

Le député fédéral s'en mêle

Par ailleurs, le syndicat a obtenu un certain appui du député fédéral du comté Thomas H. Lefebvre. Ce dernier est aussi d'avis que la grève a trop duré et que l'intervention d'un médiateur extraordinaire pourrait y mettre un terme. C'est du moins ce qu'il a expliqué au ministre du Travail, André Ouellet, dans une lettre qu'il lui a fait parvenir dernièrement.

Reprise des négociations

La campagne de boycottage, l'intervention du député Lefebvre et la très grande détermination des grévistes de CKML auront certes été à l'origine du retour à la table des négociations à la mi-octobre. Jusqu'à présent, le médiateur, André Drouin, a réussi à rapprocher les parties sur la presque totalité des clauses normatives. Pendant ce temps, CKML diffuse à l'aide de scabs. C'est pourquoi les grévistes ont aussi demandé aux autorités fédérales de modifier le code canadien du travail de façon à ce qu'un jour il ne soit plus possible d'agir ainsi.

Vendredi le 4 novembre dernier, les grévistes ont tenu à remercier tous les camarades de la région et d'ailleurs au Québec qui les soutiennent depuis le début de la grève.



Pour contrer les reculs

Une vingtaine d'employés de soutien universitaire de l'Université de Montréal ont participé à leur façon au colloque sur les relations industrielles organisé dernièrement par cette institution.

Ils ont pris la parole pour demander aux représentants syndicaux de se retirer, ce qui fut accepté par ceux-ci et cel-

les-ci, à une exception près: Jean-Louis Harguindeguy, du SFPQ.

Cette manifestation des employé-e-s de soutien du secteur universitaire a fait partie des nombreux moyens de pression mis sur pied pour hâter le renouvellement des conventions collectives, et contrer les reculs que la partie patronale veut leur imposer.

santé sécurité

Effets du bruit sur le fœtus

Dans le cadre d'une entente entre l'Université de Montréal et la C.S.N., une recherche est en cours présentement sur l'effet du bruit sur les capacités auditives des enfants dont la mère, pendant sa grossesse, a été exposée à des niveaux de bruit au travail, que ce niveau de bruit soit supérieur ou non aux normes gouvernementales.

L'étude a pour but de démontrer que les femmes qui travaillent régulièrement en milieu industriel bruyant, pendant leur grossesse, sont susceptibles de donner naissance à un enfant qui aura une perte auditive imputable à cette exposition.

Cette recherche s'inscrit dans notre action syndicale en santé-sécurité et permettra:

1. de sensibiliser les travailleurs et les travailleuses aux effets du bruit en milieu de travail sur leur capacité auditive et sur celle de leurs enfants;
2. aux travailleuses et travailleuses d'appuyer leur action re-

vendicative en santé-sécurité sur des données scientifiques afin d'obliger leur employeur à éliminer le bruit à la source;

3. d'élaborer une réglementation appropriée et sécuritaire en ce qui concerne le retrait préventif des travailleuses enceintes exposées quotidiennement au bruit.

Mais, pour mener à bien cette enquête, il est nécessaire de rejoindre les travailleuses qui ont donné naissance à un ou plusieurs enfants entre 1972 et 1979 inclusivement, et qui travaillaient au moment de leur grossesse, dans un milieu de travail bruyant. Nous devons aussi rejoindre des travailleuses qui ont accouché, entre 1972 et 1979 inclusivement et qui travaillaient dans les milieux de travail non bruyants, afin de former un groupe témoin.

Nous avons besoin de la collaboration urgente de ces travailleuses et nous demandons à tous les syndicats dont un ou plusieurs membres veulent participer à cette recherche, de communiquer sans frais avec le Service du Génie Industriel, aux numéros suivants:

Montréal: 598-2161 ou, Pour la région dont le code régional est 514, signalez:

1-800-361-4504

Et pour les régions dont le code régional est 418 ou 819, signalez:

1-800-361-0636

Nouvelles CSN 13



Les grévistes de CKML et le président du Conseil central de l'Outaouais.

solidarité

SOMMET POPULAIRE

L'accent est mis sur la consolidation

Le Sommet populaire devra se consolider avant de se fixer des priorités d'action. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale qui se tenait dernièrement, et à laquelle ont participé une soixantaine de représentant(es) du mouvement populaire et syndical.

Cette assemblée générale a donné lieu à un long débat qui a touché un point névralgique, soit le rôle que doit jouer le Sommet populaire.

Devrait-il être seulement un lieu de réflexion et d'échange entre les groupes populaires et les syndicats? Ou devrait-il prendre plus de place sur la scène publique, en se fixant des priorités d'interventions?

Dès l'ouverture de l'Assemblée générale, le ton a été donné par certains délégués qui n'ont pas adhéré aux recommandations du Conseil voulant doter le Sommet populaire d'une nouvelle vocation publique. Ces représentants ont craint que le Conseil remette en question l'autonomie des divers fronts de lutte, l'une des prémisses de l'engagement au sommet.

Cependant, ces fronts de lutte, qui se veulent un lieu d'échange entre groupes populaires et syndicats sur des sujets d'intérêt commun comme le logement, la question des femmes, le droit au travail



ou l'information, ont connu, pour la majorité d'entre eux, de sérieuses difficultés de fonctionnement au cours de cette première année d'existence du Sommet populaire. Face à cette réalité, l'assemblée générale a convenu de la nécessité de mettre l'accent cette année sur la consolidation des fronts de lutte.

Le défi que doit relever le

Sommet populaire en est un de taille: faire en sorte que les groupes populaires et les syndicats apprennent à se parler et à trouver ensemble des points d'entente sur lesquels ils pourront fonder une action concertée. Pour réaliser ce défi, le Sommet populaire mise sur la consolidation de ses acquis, sur l'amélioration des échanges et de son réseau d'information.

la loi et nous

Marine Industrie

La CSN s'adresse à la Commission des droits de la personne

Conjointement, la CSN et le Syndicat des ouvriers de Marine Industrie (CSN) de Sorel-Tracy ont déposé une plainte à la Commission des droits de la personne contre des dirigeants de Marine Industrie pour entrave à l'action syndicale et pour harcèlement à l'égard d'officiers syndicaux dûment mandatés dans l'exercice de leurs fonctions.

La direction de cette usine, propriété du gouvernement Québécois, a depuis plus d'un

an, et plus particulièrement durant les derniers mois, émis des avertissements, distribué des mesures disciplinaires et même suspendu pour plusieurs jours des délégués de chantier qui s'efforçaient de solutionner des griefs. **Pour le Syndicat CSN il est évident que l'administration de Marine Industrie, suivant en cela l'exemple donné par le gouvernement Québécois dans le secteur public et parapublic, veut restreindre les droits syndicaux.**

La S.Q. s'en mêle

«J'me croyais dans un roman policier, mais ce n'était pas un roman policier, c'était la réalité» témoignait un travailleur de Marine Industrie en racontant qu'il avait été interrogé par la Sureté du Québec à sa résidence, en présence de sa conjointe et de ses enfants. Ce travailleur et d'autres délégués ont reçu la visite d'agents de la S.Q. qui enquêtaient relativement à des dommages matériels commis

à l'endroit de biens appartenant à du personnel cadre. Cependant, de rapporter ce travailleur, très vite les policiers ont posé des questions concernant la vie syndicale, la convention collective et certains militants syndicaux.

La chambre à gaz

«J'ai passé deux heures dans la «chambre à gaz» au poste de police» de confier un autre travailleur. Ce délégué syndical a reçu lui aussi la visite de la Sureté du Québec. Il gardait son enfant pendant que sa conjointe travaillait. Les policiers l'ont sommé de se rendre au poste de la S.Q. dans l'après-midi. Il y est allé et a été retenu pour interrogatoire durant deux heures.

Devant le harcèlement patronal et l'attitude de la S.Q., un avocat de la CSN a, à l'occasion d'une assemblée syndicale, informé les travailleurs de M.I.L. sur les gestes à poser lors de répression patronale et policière.

Mesures disciplinaires, suspensions, interrogatoires de la S.Q., **le Syndicat CSN a jugé que «trop c'est trop» et a commandé une enquête de la Commission des droits de la personne.**

nouvelles publications



Dissiper le brouillard, un livre pour mieux cerner les problèmes d'environnement et leurs causes, pour pouvoir les attaquer à leur racine, par Colette Provost, militante à la CSN. En réédition. Disponible à C.P. 635, Succ. N, Montréal. \$6.00

Le 25 novembre, à 20 heures, à la salle Amose de l'Uquam, une conférence de Richard Arens, sur «le génocide et la politique israélienne dans les territoires palestiniens occupés». Cette conférence est organisée par l'Association Québec-Palestine.

BILLET

La Presse en flagrant délit

Bien que le mouvement syndical ait souvent l'occasion de se plaindre du traitement d'information qu'il subit, il est quand même rare qu'un grand journal comme La Presse se laisse prendre en flagrant délit de parti-pris patronal. Car les média d'information ne pourraient exercer leur influence sur l'opinion publique s'ils ne maintenaient une certaine image de neutralité dans leur façon de rendre compte des événements. Aussi est-ce généralement de façon subtile que s'expriment leurs prises de position, dans la formulation des titres notamment, de même que dans le choix des informations qu'ils décident de mettre en lumière, de laisser dans l'ombre ou tout simplement d'ignorer.

Dans ce travail sur l'opinion, il est certaines limites que les média s'imposent eux-mêmes, sous peine de miner leur crédibilité en laissant trop ouvertement voir les jugements qui déterminent les choix qu'ils font. La Presse a néanmoins dépassé ces limites de l'éthique professionnelle en publiant deux fois à quelques jours d'intervalle, la même accusation patronale, sans accorder la moindre ligne à la réplique syndicale.

Le 19 octobre en effet, La Presse reproduisait un communiqué du Conseil du patronat accusant les syndicats d'être responsables, tout au moins partiellement, des hausses de tarifs du transport en commun à Montréal. Une semaine plus tard en conférence de presse, le Syndicat du transport portait à l'attention du public l'information selon laquelle la part de la masse salariale dans le budget de la CTCUM n'avait cessé de décroître depuis 12 ans, passant de 75 pour cent en 1971 à 58 pour cent en 1983. Il soulignait également que le nombre d'employés d'entretien était passé de 2,200 à 2,050 depuis un an, par suite du non-remplacement des départs, sans aucune diminution du volume du travail.

Comment dans ces conditions, pouvons-nous nous accuser d'être responsables de la hausse des tarifs, demandait le syndicat, quand de l'intérieur on constate que l'administration ne cesse de grossir, et qu'en pleine crise économique, alors que le gouvernement coupait les salaires, le traitement des commissaires de la CTCUM augmentait de 37.9 pour cent en deux ans?

Mais le lendemain, en guise de réponse, La Presse republiait intégralement l'accusation du Conseil du patronat, sans faire le moindre écho aux informations transmises par le syndicat, ni aux questions que le journal lui-même aurait dû se poser, et que le syndicat posait pour son compte. Car si La Presse est prête à publier deux fois de suite que les syndicats sont partiellement responsables de la hausse des tarifs, elle devrait tout au moins se demander qui sont les autres responsables. Mais La Presse est occupée à fêter son 100^e anniversaire. On pourrait lui suggérer un thème: «On n'a plus les journaux qu'on avait».



Un historique illustré de **trente ans de syndicalisme** au Syndicat général de la radio de CKCV, une publication faite par les travailleurs de ce syndicat affilié à la FNC-CSN.



Mouvements... pour faire changement. L'ancien magazine CEQ est transformé: nouvelles chroniques, plus d'informations. Un outil d'information et de solidarité. Une documentation sur **Mouvements** parviendra à tous les syndicats en même temps que l'envoi de Nouvelles CSN.

DE LA RÉVOLUTION

INDUSTRIELLE

AU VIRAGE

TECHNOLOGIQUE

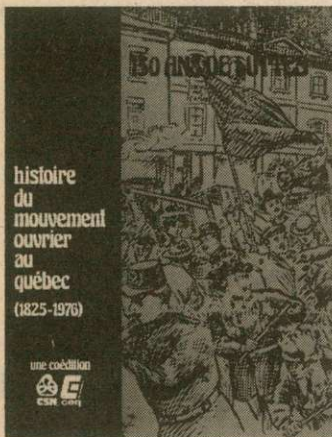
Dernièrement, une nouvelle émanant du Conseil du trésor évoquait la possibilité que les bourses d'études soient désormais limitées aux disciplines relatives au «virage technologique», présenté comme la solution à tous les maux de la société.

Mais quelles mesures prend-on pour rescaper les personnes qui perdent leur emploi depuis que l'informatique a commencé à transformer radicalement les procédés de travail?

Si le gouvernement tenait compte des besoins de ces personnes autant qu'il est sensible aux besoins des entreprises, le «virage» se prendrait tout autrement et laisserait moins de victimes sur la «route du progrès».

Pour comprendre quels intérêts sont derrière le virage technologique, la déshumanisation des services de santé, le travail au noir, et comment développer une action syndicale appropriée face aux problèmes qu'ils posent, en continuité avec les luttes pour le progrès social qui ont jalonné l'industrialisation des sociétés,

IL FAUT LIRE



L'histoire du mouvement ouvrier, publiée conjointement par la CSN et la CEQ.

L'histoire de la CSN, de Jacques Rouillard, qui explique le développement des syndicats nationaux au Québec, à l'époque où le capital américain s'est implanté ici.

Choisir la santé, document de travail dans le cadre de la consultation qui s'amorce auprès de tous ceux et celles qui se préoccupent des questions de santé.

Les chantiers noirs, un document-choc de la CSN-construction sur le travail au noir dans l'industrie de la construction au Québec.



Ces publications sont disponibles au centre de documentation de la CSN (heures d'ouverture: de 13 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi), téléphoner au préalable à (514) 598-2151.

